



DIRECTION DE LA SÉANCE

Le 24 mai 2023

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE DU JEUDI 1^{ER} JUIN 2023

Lors de la séance de ce jour, le Sénat a décidé d'inscrire à l'ordre du jour du jeudi 1^{er} juin l'examen de la proposition du Président du Sénat de création d'une **commission spéciale** en vue de l'examen du **projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique** puis, le cas échéant, la désignation des membres de cette commission spéciale.

En conséquence, l'ordre du jour de la séance du jeudi 1^{er} juin 2023 s'établit comme suit :

SEMAINE DE CONTRÔLE

Jeudi 1^{er} juin 2023

À 10 h 30

- Examen d'une proposition de création d'une **commission spéciale** en vue de l'examen du projet de loi visant à **sécuriser** et **réguler l'espace numérique** (n° 593, 2022-2023)
- Sous réserve de la décision de sa création, désignation des **trente-sept membres** de la **commission spéciale** sur le projet de loi visant à **sécuriser** et **réguler l'espace numérique** (n° 593, 2022-2023)
 - Délai limite de remise, au secrétariat de la direction de la législation et du contrôle, des candidatures à cette commission spéciale : mercredi 31 mai à 15 heures
- Questions orales

À 14 h 30

- Proposition de résolution en application de l'article 34-1 de la Constitution, visant à **interdire l'importation de produits issus du travail forcé de la population ouïghoure en République populaire de Chine** présentée, par Mme Mélanie VOGEL, M. Guillaume GONTARD et plusieurs de leurs collègues (n° 242, 2022-2023) (demande du GEST)
 - Temps attribué à l'auteur de la proposition de résolution : 10 minutes
 - Temps attribué aux orateurs des groupes dans la discussion générale : 1 heure
 - Délai limite pour les inscriptions de parole dans la discussion générale : mercredi 31 mai à 15 heures
 - Les interventions des orateurs vaudront explications de vote.